



Expertiss

COACHING • CONSEIL • FORMATION

FORMATION DES ÉLUS

REBOND

3 JOURS



VALORISER SON EXPÉRIENCE D'ÉLU LOCAL

Cette formation est destinée aux élus sortis des listes électorales, non réélus ou qui ne se sont pas représentés aux dernières élections. Quelle vie après un mandat d'élu local ?

Comment valoriser cette expérience si riche d'élu ?

Dans un contexte de fin de cycle et devant une page, parfois lourde à tourner, Expertiss vous accompagne dans cette période de vie si particulière. Pour comprendre, ne pas s'enfermer et continuer malgré tout, nous vous proposons de réfléchir à plusieurs, grandir ensemble et s'entraider dans cette construction de l' « après ».

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Valoriser les compétences, connaissances, savoir-faire et savoir-être acquis durant le mandat.
- Réussir à tourner la page fièrement.
- Rebondir dans sa vie professionnelle et/ou dans ses projets personnels.

MODALITÉS D'INTERVENTION

- Parcours de **3 JOURS** répartis sur 3 mois maximum.
- Format **BLENDED-LEARNING** (présentiel et distanciel).
- **INTER**-collectivités à Lyon ou **INTRA**-collectivités.

LA DIFFÉRENCE EXPERTISS

- Des formations sur-mesure qui s'adaptent au cas par cas.
- Une vraie connaissance de la vie politique.
- Un accompagnement inédit des élus vers l' « après » entouré de personnes qui ont vécu la même expérience.

PUBLIC

Être non réélu(e) ou ne pas se représenter aux dernières élections.

PRÉREQUIS

Aucun.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités d'accès ou pour être orientées vers une autre structure.

ATTESTATION DE FORMATION

Cette formation n'est pas certifiante. Expertiss délivre une attestation de valorisation des acquis à la fin de la formation.

SUITE : REBOND APRÈS UN MANDAT D'ÉLU LOCAL

LE PROGRAMME

JOUR 1 : MIEUX SE COMPRENDRE GRÂCE À L'EFFET MIROIR

Présentiel / collectif

- Distinction, par le jeu, entre ce qui pèse et ce qui élève.
- Distanciation entre la personne et l'élu.
- Compréhension de ses émotions, de leur traduction dans le corps, de ses valeurs.
- Un moment pour se ressourcer et réapprendre à être dans l'instant présent.

JOUR 2 : FAIRE SON INTROSPECTION

Distanciel / ½ formation collective + ½ de travail individuel en autonomie

- Bilan des compétences acquises : savoir, savoir-faire, savoir-être.
- Capitalisation de l'expérience : identification des domaines de compétences associées et de ses qualités.
- Exercice : projection de soi dans 6 mois.

JOUR 3 : ALLER DE L'AVANT

Présentiel / collectif

- Réflexion sur son plan d'action : traduire ses rêves en projet.
- Mise en place d'une stratégie pour réaliser projet : planifier, prioriser ses actions.
- Séance d'au revoir par le partage d'expérience.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES ET OUTILS

- Apports théoriques et techniques.
- Apports concrets : exercices, étude des problématiques rencontrées, apports de cas d'études.
- Outils numériques : Klaxoon.
- Visioconférence par ZOOM ou TEAMS. Le lien de connexion sera envoyé en amont aux stagiaires.

ÉCHANGES

- Pour mieux répondre aux attentes : grille d'entretien et questionnaire de préformation.
- Pour mieux accompagner et se connaître : prise de contact avec les stagiaires avant, pendant et après la formation.
- Pendant la formation : entretiens individuels de 30 minutes et présentation individuelle, au groupe, 6 mois après la formation, en visioconférence.
- Réponses à toutes les questions.

ÉVALUATION ET SUPPORTS

- Programme détaillé en amont de la formation.
- Support de formation fourni en fin de formation.
- Questionnaire des acquis de fin de formation.
- Evaluation individuelle à chaud.
- Evaluation individuelle à froid, 2 mois après.



Expertiss
COACHING • CONSEIL • FORMATION

Pour en savoir plus, contactez-nous ! www.expertiss.fr – contact@expertiss.fr – 06 28 66 01 65

NOS TARIFS

Tous les élus disposent, chaque année, de droits à la formation. Vous pouvez financer votre formation Expertiss avec votre **droit individuel à la formation** (crédit annuel de 400 euros, plafonné à 700 euros) ou le **droit traditionnel** (DFEL) alimenté par le budget de la collectivité.

TARIFS FORMATION ÉLU INDIVIDUEL

Nb habitants commune	Tarifs*
< 1 000	660 €
< 5 000	960 €
< 10 000	1 020 €
< 30 000	1 350 €
< 100 000	1 410 €
> 100 000	1 830 €

- Groupe de 15 personnes maximum.
- Prix pour un pack de 3 jours : 2 jours en séminaire collectif + ½ journée en webinaire collectif + ½ journée de travail individuel.
- Expertiss se réserve le droit de reporter une formation ultérieurement, si le nombre de participants inscrits au séminaire est inférieur à 8 personnes.

TARIFS FORMATION GROUPE MAJORITAIRE

Nb habitants commune	Tarifs*
< 1 000	2 700 €
< 5 000	3 900 €
< 10 000	5 400 €
< 30 000	6 600 €
< 100 000	8 100 €
> 100 000	9 600 €

- Groupe de 15 personnes maximum.
- 3 jours : 2 jours en séminaire collectif + ½ journée en webinaire collectif + ½ journée de travail individuel + accompagnement en petits groupes en intersessions.
- Si le nombre de participants est supérieur à 15 personnes, Expertiss se réserve le droit de créer un deuxième groupe de formation.

TARIFS AUTOFINANCEMENT

Accompagnement	Tarifs*
1 heure	35 €
1 journée = 6 heures	210 €
1 session complète = 3 jours	630 €

Si vous n'avez plus de crédit DIFE ou DFEL, vous pouvez autofinancer votre formation. Expertiss vous propose un tarif préférentiel. N'hésitez pas à nous contacter.



Pour en savoir plus, contactez-nous ! www.expertiss.fr – contact@expertiss.fr – 06 28 66 01 65

*Montants nets de taxes. En qualité d'organisme de formation, Expertiss n'est pas soumis à la TVA- article 293b du code général des impôts.